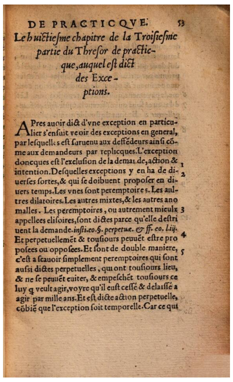

DE PRACTICQVE. 53

Le huictieſme chapitre de la Troiſieſme
partie du Threſor de practic-
que, auquel eſt dict
des Exce-
ptions.

APres auoir dict d'vne exception en particu-
lier s'enſuit veoir des exceptions en general,
par leſquelles eſt ſuruenu aux deffẽdeurs ainſi cõ-
me aux demandeurs par replicques.L'exception
doncques eſt l'excluſion de la demãde,action & 1
intention.Deſquelles exceptions y en ha de di- 2
uerſes ſortes,& qui ſe doibuent propoſer en di-
uers temps.Les vnes ſont peremptoires. Les aul-
tres dilatoires.Les autres mixtes,& les autres ano
malles. Les peremptoires, ou autrement mieulx 3
appellees eliſoires,ſont dictes parce qu'elle deſtri
uent la demande.*inſti.eo.§.perpetuæ. & ff. eo. l.iij.*
Et perpetuellemẽt & touſiours peuuẽt eſtre pro 4
poſees ou oppoſees.Et ſont de double maniere, 5
c'eſt a ſcauoir ſimplement peremptoires qui ſont
auſſi dictes perpetuelles, qui ont touſiours lieu,
& ne ſe peuuẽt euiter, & empeſchẽt touſiours ce
luy q veult agir,voyre qu'il euſt ceſſé & delaiſſé a
agir par mille ans.Et eſt dicte action perpetuelle,
cõbiẽ que l'exception ſoit temporelle.Car ce qui

Informations sur cette page

Mentions légalesNotice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
LangueFrançais
Contributeur(s)Réach-Ngô, Anne
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesNotice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Informations sur le fichier

Nom original : 1548_La_premiere_partie_du_thresor_de_practicque_Longis_Page_158.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.15 Mo
Dimensions : 578 x 951 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 03/12/2016 Dernière modification le 16/11/2023